

PLUS DE 1.200 KOTS labélisés en trois ans

▶ Exclusif : À Mons, la chasse aux kots de qualité se poursuit

▶ Avec quelque 15.000 étudiants annuels dans ses deux universités et ses nombreuses hautes écoles, le territoire montois compte son lot d'étudiants. Mais pour attirer ces étudiants dans la Cité du Dou-dou, les programmes pédago-

giques et la vie festive ne suffisent pas. Des logements, pas trop coûteux, bien situés et qualitatifs sont indispensables.

L'ère du kot-poubelle est revenue ou, à tout le moins, beaucoup plus cadrée par les auto-

rités communales. Un privé qui souhaiterait d'ailleurs mettre à la location un kot étudiant doit se soumettre à une demande de permis de location. Depuis 2015, ce ne sont pas moins de 661 permis de location qui ont été délivrés pour 1.258 immeubles et/ou kots.

Précisons qu'un permis de location peut concerner plusieurs logements au sein d'un immeuble. Raison pour laquelle le nombre de logements est plus important que le nombre de permis de location délivrés. Sans ce graal, une amende variant de 500 à 12.500 euros peut être infligée. En 2017, déjà 131 permis de location ont été octroyés, même si le chiffre n'est pas définitif. Et ce n'est pas tout puisque 3.863 dossiers sont ouverts à la ville.

LES DEUX UNIVERSITÉS montoises proposent aussi plus de 600 logements à leurs étudiants. "Ces dernières années, nous avons très fortement renforcé les contrôles. La cellule-logement est d'ailleurs l'une des seules à avoir été renforcées", explique le premier échevin, Nicolas Martin (PS). "Nous avons émis un règlement afin de limiter le phénomène de kotification du

centre-ville qui aurait dès lors tendance à déstructurer la mixité sociale de certains quartiers. D'autant plus que nous avons fait face, comme d'autres villes, à des phénomènes où des marchands de sommeil utilisaient ces logements, souvent dans des conditions de salubrité inacceptables."

Grâce notamment à un arrêté wallon, un quidam ne peut plus faire n'importe quoi avec son logement mis en location. "Nous avons souhaité encadrer la création de nouveaux logements étudiants et les conventions avec des universités et les hautes écoles installées à Mons. L'objectif est d'obtenir des garanties quant à la qualité de l'infrastructure et à la destination de ces logements, à savoir les étudiants."

La qualité et la salubrité de ces kots font donc l'objet d'une chasse rigoureuse à Mons. Suivant les infractions constatées, l'amende peut aussi être salée.

Caroline Tichon



▶ À quelques jours de la rentrée académique, la chasse au kot de qualité se poursuit. © AVPRESS

131

Nouveaux permis de location ont été délivrés en 2017. La Ville octroie généralement un permis de location par immeuble pouvant contenir plusieurs kots.

Plusieurs universités SONT PARTENAIRES

▶ Trois projets de logements étudiants ont été construits avec les universités

▶ **MONS** Le territoire montois n'est pas vraiment en pénurie de logements pour étudiants. Il n'empêche que depuis quelques années, ni les universités ni les privés ne peuvent intégralement répondre aux demandes des étudiants en quête de kot. Trois projets concrets ont ainsi été menés en terres montoises tantôt par les universités elles-mêmes

parfois en partenariat avec les autorités communales, tantôt par le privé. Au total, sur les trois dernières années, ce ne sont pas moins de 324 kots flambant neuf qui ont vu le jour.

■ **Upkot**: l'immeuble est situé à la rue de la Croix-Rouge, dans les anciens bâtiments des bureaux de la zone de police. Ce projet mettra sur le

marché 119 kots en partenariat avec l'UMons. En outre, Upkot propose un nouveau concept permettant aux étudiants de vivre ensemble et de s'épanouir dans une résidence coachée par un animateur. Ce dernier devrait avoir un rôle de fédérateur et maintenir la cohésion de la communauté grâce à des activités données dans des espaces communautaires (jardin, salle de fitness, poulailler...) de la résidence. C'est le petit dernier projet qui est sorti de terre et qui devrait donc faire sa première rentrée.

■ **Projet Delzelle**: il est situé à la chaussée du Roelux et réalisé en partenariat avec l'UCL. La construction de trois im-

meubles de logements pour étudiants et la création d'une nouvelle voirie à proximité sont au programme. Au total, ce sont 101 nouveaux kots et 65 emplacements de parking qui sont aménagés.

■ **La Cité universitaire**: c'est à la rue de la Grand Triperie que le projet s'est concrétisé en 2015. La réfection de cette bâtisse a permis d'aménager 104 unités de logements et une conciergerie. L'investissement de plus de six millions d'euros a été réalisé par l'UMons. Le nouveau bâtiment est conçu sur le principe "basse énergie", soit moins énergivore et plus respectueux de l'environnement.

C.Ti.

RÉACTION



Nicolas Martin (PS)
ÉCHEVIN DU LOGEMENT

"Marché privé de qualité"

"Mons était moins concernée par la pénurie de kots. Nous avons aussi un marché privé, globalement en bonne santé et de bonne qualité. C'est d'ailleurs un marché que nous essayons de ne pas déstructurer en refusant, par exemple, de gros projets d'investisseurs. Sans quoi des centaines de projets kots verraient le jour. La Ville est attentive à cet équilibre entre le marché des particuliers et les investisseurs voulant créer des logements étudiants de masse."

C.Ti.



La Dernière Heure Mons - Centre - Charleroi 08/09/2017, pages 18 & 19

Tous droits réservés. Réutilisation et reproduction uniquement avec l'autorisation de l'éditeur de La Dernière Heure Mons - Centre - Charleroi

